



Monsieur Fernand Etgen

Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 17 Janvier 2018

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une **question parlementaire** à Monsieur le **Ministre de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse** au sujet de **la stratégie européenne en faveur de la jeunesse**.

Depuis 2010, la Commission européenne met en œuvre, en concertation avec les Etats membres, une stratégie à destination de la jeunesse européenne. Cette stratégie définit un cadre de coopération, tout en respectant la responsabilité des États membres dans le domaine de la jeunesse. Le texte en question vient d'être révisé et renouvelé pour la période 2019-2027. Dans un esprit participatif, des jeunes de tous les Etats membres ont été consultés pour établir les « Youth Goals » qui font partie intégrante de ladite stratégie et qui reflètent la vision des jeunes pour une politique de jeunesse en Europe.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

1. **De quelle manière entendez-vous mettre en œuvre la stratégie européenne en faveur de la jeunesse et plus particulièrement les « Youth Goals » au niveau national?**
2. **Comment envisagez-vous promouvoir ces outils parmi les jeunes résidents du Luxembourg ?**
3. **De quelle manière se structurera le dialogue avec les représentants de la jeunesse luxembourgeoise relatif à ladite stratégie?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Djuna Bernard
Députée